

# UNE REPRISE RESPONSABLE DU TRAFIC SNCF EN CENTRE-VAL DE LOIRE

TOURS, LE 09 MAI 2020

**Dans le cadre du déconfinement progressif annoncé par le Gouvernement à compter du 11 mai, l'ensemble du trafic ferroviaire redémarrera progressivement lundi prochain, avec une attention très forte portée aux conditions de désinfection du matériel roulant et des gares. La Charte « En train, tous responsables » du Groupe SNCF garantira à la reprise une nouvelle relation de confiance entre la SNCF, ses clients, ses agents et l'ensemble de ses partenaires.**

Après avoir assuré un plan de transport minimal compatible avec la continuité des fonctions vitales de la Nation, l'ensemble des équipes du groupe SNCF (Voyageurs, Réseau, Gares&Connexions) préparent depuis quelques semaines la reprise progressive (à compter du 8 mai pour le trafic longue distance, et du 11 mai pour celui des TER, en accord avec les Régions).

Une attention extrême est portée aux mesures de sécurité sanitaire, afin de garantir un voyage en toute sécurité, sur tout le parcours du client, de l'achat du titre de transport jusqu'à l'arrivée en gare, son installation dans le train, et jusqu'au point d'arrivée. Ces mesures sont toutes reprises dans la Charte "En train, tous responsables" de la SNCF, présentée à la fin de ce document, qui constituera dès lundi 11 mai la base de la relation de confiance réciproque entre la SNCF et ses clients :

- + Un engagement à une information précise dès la veille sur le plan de transport ;
- + Un signalement des trains pour lesquels il existe un risque d'affluence ;
- + La désinfection renforcée des gares et du matériel, et la traçabilité des mesures de nettoyage;
- + Des annonces sonores en gare et, lorsque la fréquentation le nécessite, des nouveaux marquages au sol et à bord pour matérialiser la distanciation physique nécessaire pour permettre une meilleure gestion des flux ;
- + des dispositifs de protection dans les espaces de vente afin de pouvoir les rouvrir ;
- + La demande faite à chacun de nos clients de porter un masque tout au long de son trajet, de respecter les recommandations qui leur sont faites, et d'éviter autant que possible le paiement en espèces.

Les équipes SNCF Centre-Val de Loire sont d'ores et déjà à pied d'œuvre pour décliner ces mesures sur tout le territoire, et se tiennent à disposition des élus locaux et de leurs partenaires, pour s'assurer que toutes les conditions sont en place pour une bonne gestion des flux en gare et le contrôle du respect des obligations sanitaires.

# CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE TRANSPORT DES VOYAGEURS PREVUES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

SNCF fait appel au civisme de tous pour ne se déplacer qu'en cas d'impérieuse nécessité pour des motifs professionnels ou familiaux afin de limiter au maximum les flux en gares et à bord des trains et en particulier lisser l'affluence en périodes de pointe le matin et le soir.

Nous lançons également un appel à tous les employeurs qui le peuvent à poursuivre le télétravail et à aménager les heures d'embauche et de sortie les matins et soirs afin de réduire les besoins de déplacements.

En toute circonstance, le respect des gestes barrière et de distanciation sociale est instamment demandé à l'ensemble de nos personnels et de nos clients. Notre charte intitulée « En Train, Tous Responsables » sera largement diffusée et affichée afin de rappeler l'ensemble des mesures prises par SNCF pour la sécurité sanitaire de ses clients et l'appel à un comportement civique et responsable de ses voyageurs.

L'accès au domaine ferroviaire (gares et trains) est conditionné au port obligatoire d'un masque FFP2, chirurgical ou « grand public » et, le cas échéant des attestations dérogatoires professionnelles ou de déplacement pour les trajets supérieurs à 100 km.

Au sujet des passages à niveau, nous appelons à la plus haute vigilance les automobilistes qui ont pu constater sur le réseau routier de nombreux passages à niveau restés « ouverts » faute de circulation ces dernières semaines. La reprise des circulations, notamment dans le cadre de la vérification et la sécurisation des lignes, est d'ores et déjà effective. Nous invitons donc automobilistes et piétons à la plus grande prudence et au respect strict de la signalisation !

## 1 - SITUATION DANS LES GARES

La région Centre-Val de Loire comprend 160 gares. Actuellement, les équipes de Gares&Connexions s'activent pour préparer le retour d'un afflux plus important de voyageurs dans de bonnes conditions de sécurité sanitaire.

Dans les gares de Tours, Saint-Pierre-des-Corps, Orléans, Les Aubrais, une séparation des flux est organisée autant que possible, en utilisant des stickers au sol (4 000 stickers posés en une semaine), des affiches et des gère-files. Une quinzaine d'autres gares régionales seront équipées à leur tour tout au long de la semaine du 11 mai.

Un filtrage d'accès pour s'assurer du port du masque dans l'espace public sera mis en œuvre à l'entrée des bâtiments avec le concours des forces de l'ordre lorsque cela sera possible au moment des pointes de fréquentation.

Des distributeurs gratuits de gel hydroalcoolique seront implantés dans les gares de Tours, Saint-Pierre-des-Corps, Chartres et Orléans.

Par ailleurs, les commerces (Relay, Selecta...) seront mobilisés pour vendre des masques et du gel hydroalcoolique (flacons individuels) dans toutes les gares où ils sont implantés.

La signalétique rappelant l'obligation du port du masque et les gestes barrières sera déployée dans l'ensemble de nos gares de Centre-Val de Loire.

La fréquence de nettoyage des gares sera renforcée et des produits virucides seront utilisés par les équipes de nettoyage pour traiter les surfaces de contact (rampes, boutons d'appel d'ascenseurs, distributeurs...).

Enfin, un dispositif d'affichage et d'annonces sonores renforcés viendra rappeler les mesures barrière et de distanciation à tous les utilisateurs de l'espace gare.

## 2 - SITUATION POUR LES TRAINS REGIONAUX REMI

Les principes retenus pour construire le plan de transport des trains REMI à compter du 11 mai sont les suivants :

- le respect le plus strict des mesures sanitaires énoncées par le gouvernement imposant de nouvelles règles d'emprunt de nos trains,
- la réouverture, en accord avec le Conseil régional, de l'ensemble des lignes du réseau REMI et la desserte de la majorité des gares et points d'arrêt du réseau régional avec des conditions d'accès nouvelles,
- la remise en service en priorité des trains d'heures de pointe, permettant les trajets domicile-travail et, le cas échéant, des trajets domicile-études.

### Conditions d'accès au train, vente et mesures sanitaires à bord

L'accès aux espaces de 1<sup>ère</sup> classe est étendu aux titulaires d'un billet de 2<sup>de</sup> classe afin de proposer plus de places assises disponibles, à la demande du Conseil régional.

A bord, un marquage spécifique sur les sièges permettra de « condamner » un siège sur deux afin de limiter les contacts rapprochés.



L'ensemble des équipements du train seront nettoyés et désinfectés quotidiennement, lors du passage dans les centres de maintenance et lors des stationnements en gares terminus.

Dans certains trains, les portes d'intercirculation entre les voitures seront verrouillées en position ouvertes afin d'éviter leur manipulation.

Pour garantir les déplacements en gare et à bord en toute sécurité, le transport des vélos ne sera pas autorisé aux heures de pointe dans un premier temps.

Afin de limiter l'accès au train au nombre de places effectivement disponibles, tout en tenant compte des impératifs de distanciation sociale, il est impératif que nous ayons la possibilité d'évaluer le plus précisément possible le nombre de voyageurs autorisés à accéder à bord.

Les trains REMI et REMI EXPRESS n'étant pas soumis, contrairement aux TGV et la plupart des Intercités, pour lesquels la réservation est obligatoire, les dispositions suivantes, en accord avec le Conseil régional, ont été prises :

- **Pour les voyages occasionnels (billets à l'unité ou avec carte de réduction)**
  - Privilégier l'achat sur les canaux digitaux afin d'éviter les ventes avec contact : [www.oui.sncf](http://www.oui.sncf), [www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr), application « Assistant SNCF » (téléchargeable gratuitement à l'adresse [assistant.sncf](http://assistant.sncf))
  - En cas d'impossibilité d'utiliser un canal digital, la délivrance de billets reste possible aux guichets des gares et aux distributeurs automatiques, en privilégiant le paiement par carte bancaire,
  - Dans la plupart des cas, les billets émis seront valables exclusivement pour le train choisi lors de la procédure d'achat. En cas de modification souhaitée du trajet ou de la date, l'échange ou le remboursement du billet initial pourra se faire sans frais.
  
- **Pour les voyages fréquents avec abonnement**

Un coupon d'accès gratuit sera nécessaire à compter du 11 mai pour voyager dans une cinquantaine de trains potentiellement très fréquentés. Ces trains sont repérés sur les affiches horaires « Info Trafic » et un message apparaîtra sur les canaux digitaux.

Ce coupon d'accès, valable sur un train choisi, est délivré depuis le 8 mai :

- L'application « Assistant SNCF » \*
- Le site internet [www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr) \*
- A titre exceptionnel, à partir du 11 mai, aux guichets

*\* Effectuer, jusqu'à 3 jours à l'avance, un « achat » de billet en choisissant le tarif « Coupon d'accès » à 0€*

Cette contrainte nouvelle, pour les abonnés, est rendue nécessaire pour évaluer le taux réel de remplissage de ces trains, stopper la vente de billet pour ce train et adapter si besoin l'offre en conséquence.

- **Validité des abonnements et cartes REMI Liberté**

Comme l'a souhaité la Région Centre Val de Loire, les prélèvements d'avril et mai 2019 des abonnements annuels n'ont pas été effectués.

L'abonnement de mars n'ayant pu être que partiellement utilisé, il reste valable pour les voyages réalisés en mai sur présentation d'un justificatif (abonnement papier, justificatif d'achat, justificatif de remboursement par l'employeur, carte JV Malin chargée de cet abonnement de mars).

Le chargement de l'abonnement de juin, pour les clients n'ayant pas opté pour le prélèvement automatique, pourra se faire comme à l'accoutumée sur les distributeurs.

Par ailleurs, l'ensemble des cartes REMI Liberté voient leur durée de validité prolongée de 3 mois.

- **Délais d'embarquement**

Compte-tenu des contraintes liées aux mesures sanitaires et afin de réguler, si nécessaire, les flux en gare, nous invitons les voyageurs à anticiper leur présence en gare avant le départ de leur train.

- **Voyageurs en situation de handicap**

Avant de prévoir tout déplacement, les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter les services Accès Plus ou Accès REMI Train pour vérifier les modalités de leur prise en charge. Nous mettrons tout en œuvre pour que celles-ci se déroulent dans les meilleures conditions.

## **Plan de transport trains REMI et REMI EXPRESS à compter du 11 mai 2020**

**À compter du 11 mai 2020 et sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, le programme des circulations, proposé en concertation avec le Conseil régional Centre - Val de Loire offrira, dans un premier temps, environ 50 % de la desserte normale.**

Ce programme, centré principalement sur les heures de pointe doit permettre d'accompagner en priorité les déplacements les plus essentiels pour raison professionnelle ou à caractère familial impérieux en mettant à disposition le nombre de places nécessaire au respect de la distanciation sociale.

En fonction des retours d'information sur l'affluence constatée et de l'évolution des directives gouvernementales, une montée en puissance du nombre de circulations est envisagée tout au long des mois de mai et juin.

Pour permettre aux voyageurs d'organiser leurs déplacements en semaine, les plans de transport valables du lundi au vendredi dès la fin de la semaine précédente.

Nous conseillons toutefois à chacun de vérifier la bonne circulation de son train la veille à partir de 17h.

Dès lundi 11 mai, l'ensemble des lignes du réseau REMI seront de nouveau desservies à raison d'un aller-retour minimum quotidien.

Ainsi, pour la semaine du 11 au 17 mai, il sera proposé, par rapport au plan de transport normal :

- 25% des trains sur la ligne Tours <> Châteaudun <> Paris
- 33% des trains sur les lignes Tours <> Loches, Chartres <> Courtalain et Vierzon <> Montluçon
- 40% des trains sur les lignes Remi Express Tours <> Paris Austerlitz et Orléans <> Paris Austerlitz
- 66% des trains sur les lignes Tours <> Poitiers et Orléans <> Châteauroux <> Limoges
- 50% des trains sur l'ensemble des autres lignes, dont Paris <> Chartres.

Enfin, cette première phase de déconfinement permet également la reprise du programme de travaux de maintenance des infrastructures engagé par SNCF Réseau en 2020.

Ces travaux pourront ponctuellement avoir des incidences sur le plan de transport et donneront lieu à une information spécifique lorsque nécessaire.

### **3 - SITUATION POUR LE TRAFIC "LONGUE DISTANCE" (SNCF VOYAGES)**

En ce qui concerne les trains « longue distance » (TGV INOUI et OUIGO et Intercités), leurs circulations reprendront très progressivement et l'offre restera réduite, comme décidé par le Gouvernement, et soumise à une réservation obligatoire dans tous les trains.

La vente d'une place sur deux est maintenue, afin de garantir la distanciation physique entre les clients.

Les étapes de la reprise des circulations seront les suivantes :

L'offre de Voyages passera de 7 % la semaine passée à un peu plus de 20% le 8 mai, pour atteindre 32% en moyenne à partir du 11 mai et jusqu'à 40 % fin mai. Cela correspond à la demande de notre tutelle, qui souhaite limiter encore les déplacements entre départements, afin de préserver certaines régions peu impactées par le virus à l'heure actuelle.

Ainsi,

- Du 8 au 10 mai, l'offre de trains sera portée à 20% pour les TGV et 10 % pour les trains Intercités, en privilégiant les retours province-Paris sur les destinations les plus demandées (retour « *exode* »).

Ouigo proposera bien entendu des destinations, afin de continuer à offrir des petits prix à nos clients, avec du 8 au 14 mai, 16% de circulations couvertes.

- Du 11 mai, et jusqu'à fin mai, Voyages proposera progressivement de 32 à 40% de TGV sur le territoire national.

En Centre-Val de Loire, cela se traduira dans un premier temps par :

2 à 3 aller-retour Tours <> Paris

5 aller-retour Vendôme <> Paris

8 aller-retour Saint-Pierre-des-Corps <> Paris.

Pour Intercités, 30% des trains seront réalisés du 11 au 27 mai.

En particulier, 3 aller-retour seront assurés sur la ligne PALITO (Paris-Limoges-Toulouse) et 1 aller-retour sur Nantes-Lyon.

Le service que nous proposerons à partir du 11 mai desservira presque toutes les gares, mais à une faible fréquence pour certaines.

- Pour le plan de transport du mois de juin et de l'été : nous travaillons sur un service plus étoffé dès juin, qui ferait remonter le plan de transport entre 40 et 60 %, puis un service normal pour l'été. Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes, et nous garantissons le remboursement sans frais en cas d'annulation.

Nous sommes en attente de nouvelles directives du Gouvernement annoncées pour la fin mai afin de réaliser ou non ce plan, nous vous en informerons aussitôt bien entendu.

- **Pour l'international**, Eurostar et Thalys par exemple ne reprendront leurs circulations que fin mai - début juin. Cela est lié à des décisions politiques propres à l'Angleterre et à la Belgique.

## 4 - INFORMATIONS SUR LE TRAFIC

Toutes les informations sont disponibles sur l'ensemble de nos canaux d'information :




- Par affichage dans les gares
- Sur l'Appli « Assistant SNCF »
- Sur le site internet [www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr)
- Sur le site internet [www.ter-sncf.com/centre-val-de-loire](http://www.ter-sncf.com/centre-val-de-loire) (rubrique Covid-19)
- Par téléphone auprès de Contact Rémi Train 0800 83 59 23 (appel gratuit)
- Via les fils Twitter @RemiTrain et @RemiTrainPCLM

# LA CHARTE SNCF « EN TRAIN, TOUS RESPONSABLES »




## POUR VOTRE SÉCURITÉ, SNCF PREND LES ENGAGEMENTS EN TRAIN, TOUS RESPONSABLES

### COMPTEZ SUR NOUS POUR




#### AGIR

-  Adapter notre offre de trains aux mesures sanitaires et à l'évolution des besoins.
-  Renforcer le nettoyage et la désinfection de nos gares et de nos trains.
-  Adapter les modalités d'embarquement et de circulation sur les quais pour réduire les contacts.


#### INFORMER


-  Publier à l'avance l'état de circulation des trains.
-  Mettre à disposition sur l'Appli SNCF toutes les informations disponibles sur l'affluence de nos trains.
-  Informer sur la régularité du nettoyage de tous nos espaces.


#### ACCOMPAGNER


-  Faciliter les achats avec Oui.SNCF et l'Appli SNCF, et adapter nos points de vente aux mesures sanitaires.
-  Équiper et protéger nos agents dans toutes leurs missions pour mieux vous protéger et vous accompagner.
-  Répondre à toutes vos questions sur l'Appli SNCF et @SNCF, et mettre à votre disposition l'Appli SNCF pour nous signaler toute anomalie sur le terrain.


### ON COMPTE SUR VOUS POUR


-  Anticiper et acheter autant que possible votre titre de transport en ligne et se renseigner sur la fréquentation de votre train.

-  Privilégier vos déplacements aux heures les plus creuses.

-  Venir avec votre masque individuel et votre gel hydroalcoolique, porter votre masque en gare et tout au long de votre trajet.

-  Respecter les autres voyageurs et les agents en suivant les recommandations qui sont données tout au long de votre trajet, notamment pour les distances entre personnes.

-  Se protéger et protéger les autres en respectant les mesures barrières recommandées par les autorités.

-  Signaler toute anomalie sur l'Appli SNCF. N'utiliser le signal d'alarme qu'en cas de danger grave et immédiat.

RETROUVEZ TOUTES LES MESURES MISES EN PLACE POUR VOTRE SÉCURITÉ SUR L'APPLI SNCF



### POUR TOUTE QUESTION

- + Activités SNCF Voyageurs : [marie-anne.fleury@sncf.fr](mailto:marie-anne.fleury@sncf.fr)
- + Activités Gares&Connexions : [laurence.glever@sncf.fr](mailto:laurence.glever@sncf.fr)
- + Activités SNCF Réseau : [jean-christophe.fourre@reseau.sncf.fr](mailto:jean-christophe.fourre@reseau.sncf.fr)